



17-02-2026

Commission de contrôle des listes électorales de la Ville de Besançon

La commission de contrôle des listes électorales de la Ville de Besançon se tiendra le jeudi 19 février à 16 heures 30 à la Mairie, en salle Raymond Forni, 2 rue Mégevand. Cette commission préalable aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026 est ouverte au public.

En vertu de l'article L19 du code électoral, la commission de contrôle des listes électorales se réunit au moins une fois par an et, en tout état de cause, entre le 24^e et le 21^e jour précédant chaque scrutin. Cette commission examine la régularité de la liste électorale (inscriptions et radiations depuis la réunion précédente – cette dernière avait eu lieu le 3 novembre 2025 pour valider les listes lors d'une année sans élection).

La commission de contrôle est composée de cinq conseillers municipaux désignés pour trois ans et non membres de l'exécutif de la Ville. Trois sont issus des rangs de la majorité. Chaque liste d'opposition désigne un membre également. Dans l'ordre du tableau, les membres titulaires sont donc Christophe LIME, Jean-Hugues ROUX, Marie-Thérèse MICHEL, Marie LAMBERT et Karima ROCHDI. Il y a également trois suppléants : Pascale BILLEREY, Myriam LEMERCIER et Laurent CROIZIER.

Contact

Franck DESGEORGES – Directeur des Relations usagers